

CONCILIATION ÉTUDES + TRAVAIL : TROUVER L'ÉQUILIBRE, C'EST GAGNANT !



POURQUOI LA CONCILIATION ÉTUDES + TRAVAIL ?

Une bonne conciliation études-travail permettra à votre enfant d'établir un équilibre de vie entre ses engagements personnels et son emploi rémunéré. Plus le nombre d'heures et les exigences professionnelles (horaires, organisation du travail, efforts physiques, etc.) augmentent, plus il y aura des risques de répercussions sur ses études, sa santé et son bien-être.



AVANTAGES POUR VOTRE ENFANT D'OCCUPER UN EMPLOI PENDANT SES ÉTUDES:

- Il bénéficie d'une liberté financière
- Il renforce sa confiance en soi
- Il développe son autonomie et son sens des responsabilités
- Il apprend à gérer un budget personnel
- Il socialise dans un nouveau milieu
- Il acquiert de nouvelles connaissances et compétences
- Il améliore son employabilité



RISQUES D'UNE MAUVAISE CONCILIATION ÉTUDES + TRAVAIL DURANT SON CHEMINEMENT SCOLAIRE:

- Baisse de sa concentration
- Moins d'énergie et de temps pour ses études
- Stress et fatigue (si privation de sommeil)
- Diminution de sa motivation, de son rendement
- Hausse du risque de blessure et d'accident



DES QUALITÉS RECHERCHÉES PAR LES EMPLOYEURS QUI SE DÉVELOPPENT AUSSI... À L'ÉCOLE !

Au-delà de l'expérience, les employeurs recherchent d'abord et avant tout des employés possédant des qualités personnelles utiles sur le plan professionnel, telles que :

- La fiabilité
- Le respect des échéances
- Le travail soigné
- L'assiduité au travail
- La ponctualité
- Le sens de la collaboration

16
ANS

SAVIEZ-VOUS QUE JUSQU'À 16 ANS, VOTRE ENFANT A L'OBLIGATION DE FRÉQUENTER L'ÉCOLE ?

Donc, légalement :

- Il ne peut pas travailler pendant les heures de classe, ainsi, son employeur n'a pas le droit de lui demander.
- Son employeur ne peut pas le faire travailler la nuit durant la semaine de classe.
- Il ne doit pas effectuer un travail compromettant son éducation, dépassant ses capacités, nuisant à sa santé ou à son développement physique et moral.

UNE SEMAINE = 168 HEURES... PAS UNE MINUTE DE PLUS!



LE TEMPS N'EST PAS ÉLASTIQUE: UNE SEMAINE, C'EST 168 HEURES, PAS UNE MINUTE DE PLUS!

Invitez votre enfant à réfléchir à son emploi du temps en évaluant avec lui le temps qu'il consacre à chacune de ces catégories:



ÉCOLE

Combien d'heures votre enfant passe-t-il en classe?



ÉTUDES ET TRAVAUX

Combien de temps votre enfant passe-t-il à réaliser des travaux scolaires en dehors des heures de classe (étude, devoirs, travaux d'équipe, etc.)?



TRAVAIL RÉMUNÉRÉ

Combien de temps votre enfant consacre-t-il à un travail rémunéré?



DÉPLACEMENTS ET TRANSPORT

Combien de temps votre enfant consacre-t-il à tous ses déplacements (école, activités, emploi, etc.)?



SPORTS ET LOISIRS

Combien de temps votre enfant consacre-t-il aux activités sportives, aux loisirs, ainsi qu'aux activités personnelles ou familiales?



REPAS, SOINS PERSONNELS ET VIE QUOTIDIENNE

Combien de temps votre enfant consacre-t-il aux repas, à ses soins personnels et à la vie quotidienne?



SOMMEIL

Combien d'heures de sommeil sont nécessaires à votre enfant pour bien récupérer?



AUTRE

Combien de temps votre enfant consacre-t-il pour... tout le reste?

MON HORAIRE À MOI,
IL RESSEMBLE À QUOI ?

